



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 29 Novembre 2022

Procès-verbal n° 583

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT**

DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Rappel : comme chaque saison, merci dans votre correspondance d'indiquer votre C.N.P → Catégorie Niveau et Poule Merci

Courriers : NIVOLET, CESSIEU, ST CASSIEN, EYBENS, MOIRANS, ENT HAUTE COMBE / ST PIERRE, BOURGOIN, AIX, L A U R A F O O T, PAYS VOIRONNAIS, MISTRAL, GT A C N D, CREMIEU, VALLEE DE LA GRESSE, CHOMERAC, F F ECHIROLLES, CHAMBERY, G A P S

Rappel utilisation Tablette FMI

En cas de problème la personne à contacter est Monsieur Marc Mallet !

> TOUS LES MAILS EMANANT D'UNE BOITE NON OFFICIELLE NE SONT PLUS PRIS EN COMPTE PAR LA COMMISSION FEMININE

> DE MEME LES MAILS ENVOYES A LA COMMISSION SPORTIVE NE SONT PLUS TRAITES

- ◆ La journée de la Femme aura lieu le 12 Mars à GIERES
- ◆ Opération « TOUTES FOOT » information sera disponible sur le site prochainement

CHALLENGE U 13 F POINT SUR LES ENGAGEMENTS

Rappel date de clôture des inscriptions : 9 Janvier 2023

A ce jour seuls les clubs suivants se sont engagés : GT NIVOLAS T S C 1 et 2, G U C, VALLEE DE L'HIEU, CROLLES, MOIRANS, VEZERONCE HUERT, EYBENS.

FUTSAL

2 plateaux seront organisés pour les catégories U8/ U9 et U10/ U11

→ A MOIRANS le 7 Janvier 2023

Date limite d'engagement 18 Décembre

→ A LA MURE le 21 Janvier 203

Date limite d'engagement le 8 Janvier

CHAMPIONNAT A 11 D 2

Déroulement de la seconde Phase

Création d'une Poule Haute regroupant les 3 premiers de chaque poule qui évolueront en un championnat Aller-Retour qui déterminera une accession en Poule D1 saison 2023/2024 pour les deux premiers.

Soit 10 dates : 11/12 ; 05/02 ; 26/ 02 ; 05/03 ; 12/03 ; 26/03 ; 02/04 ; 30/04 ; 07/05 ; 14/05.

Création d'une poule Basse dans laquelle évolueront les 8 autres équipes de D2 en un championnat en Match Aller

Soit 7 dates : 11/12 ; 05/03 ; 26/03 ; 02/04 ; 30/04 ; 07/05 ; 14/05.

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

COURRIER

ST CASSIEN : c'est à vous sur foot club de modifier vos terrains

D2 Poule B

J 3

COLLINES – CREMIEU manque accord du club adverse

GT A C N D - LA BATIE MONTGASCON à CHARANTONNAY

CHAMPIONNAT U 18 A 8

D 1

J1

GRESIVAUDAN – VALLEE DE LA GRESSE manque accord du club adverse

J2

GT A C N D – G A P S manque accord du club adverse

VALLEE DE LA GRESSE – EYBENS 12 à VIF

D2

HAUTE COMBE / ST PIERRE forfait pour la 2^e phase

J 2

NIVOLET – SUD ISERE 15h15 stade Barillettes à ST ALBAN

CHAMPIONNAT U 18 A 11

La 1^e et 2^e phase seront additionnées pour définir le classement

J1

CHOMERAC- ECHIROLLES le 3 décembre 14 h

CHAMPIONNAT U 15

Suite au désistement tardif de NOTRE DAME DE MESSAGE, EYBENS prend sa place en D 1 et inversement N D M jouera à la place d'EYBENS en D2 Poule A

Courrier : AIX

Transmis à la commission éthique

D1

J 2

CHAMBERY – G A P S reporté suite à la sélection de 4 joueuses de CHAMBERY en sélection U 15

Veuillez trouver une date qui vous convienne et nous la transmettre

D 2

Poule A

J2

CHARTREUSE GUIERS - CROLLES 2 12 H 30 à ST LAURENT DU PONT

Poule C

BOURGOIN 2 prend la place de l'exempt en poule C

J2

BOURGOIN 2 – ST QUENTIN FALLAVIER manque accord du club adverse

GT A C N D 2 – ECHIROLLES manque accord du club adverse

Jacques Issartel

Président 06 34 87 23 55